

**Dialogue politique**  
**La majorité**  
**silencieuse se fait**  
**entendre P 4**  
**Lire la déclaration à la page 7**



Ecole de droit de l'Université  
d'Auvergne-Clermont-1 France, Thèse  
de doctorat en droit privé des affaires  
**PETCHEZI Awedéou**  
**s'en sort avec la** P 5  
**mention très honorable**



LE

# LIBERAL

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 0167 du Mercredi 21 mai 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

## EDITORIAL

### Un cadre, un médiateur et puis quoi encore...

Une bâtisse de près de 8 étages au grand carrefour GTA juste à l'entrée de la banlieue nord de la capitale. C'est dans cet endroit, que se joue l'avenir politique du Togo. Depuis lundi le gotha de la politique togolaise y effectue des vas et viens dans cet immeuble qui abrite le siège de Togo télécom. C'est un dialogue exclusif ouvert seulement aux partis à qui les électeurs ont gratifié de siège aux dernières législatives du 25 juillet. On aurait voulu gagner en temps en y allant directement au parlement. Mais tout porte à croire que le cadre est déterminant, plaise à Dieu que la salle de conférence hyper climatisé de Togotelecom inspire mieux ceux qui se sont battus bec et ongle pour déloger le débat politique de l'Assemblée Nationale pour le loger ailleurs.

Les premiers pourparlers ont accouché déjà de 12 points et d'un bureau qualifié de provisoire. Mais les sujets les plus attendus restent la question des réformes notamment la limitation du mandat présidentiel, le mode de scrutin, le régime politique et un clin d'œil à certaines institutions de la République comme la Cour Constitutionnelle, et la HAAC.

On s'attendait à entrer dans le vif du sujet hier mardi mais on était loin d'imaginer que la question du choix d'un médiateur devait rattraper les uns et les autres dans leur élan. Aux dernières nouvelles, cette question ne pourra pas constituer un blocage pour la poursuite du dialogue. C'est réglé mais les partisans du blocage ont-ils vidé leurs cartouches? Un autre cadre pour le débat politique, un médiateur et quoi encore...■

La Rédaction



**Le dialogue politique achoppe sur la  
question d'un médiateur**

**La piste de Mgr Nicodème  
Barrigah évoquée**

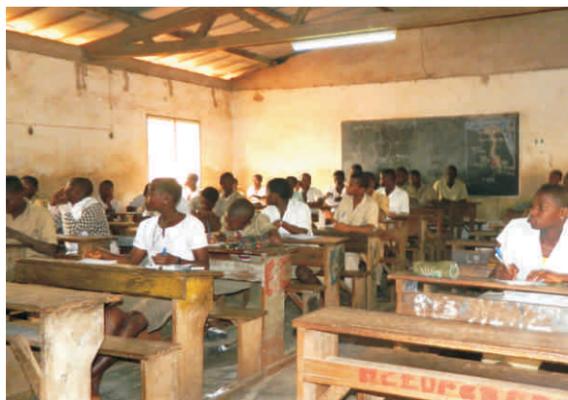
P 3

**Conseil des Ministres**  
**Le gouvernement**  
**ferme la**  
**LIMUSCO** P 6

**Entretien entre**  
**Faure Gnassingbé**  
**et Alassane**  
**Ouattara hier à**  
**Abidjan** P 3

## Des conditions idéales pour les examens de fin d'année

# Les candidats du BAC1 dans l'arène



**E**preuve fatidique qui scelle le sort des différents candidats, les examens de fin d'année constituent l'aboutissement de toute une année scolaire, une année d'études, de sacrifices, d'apprentissage ainsi que d'autres péripéties. Cette année, les épreuves écrites du premier examen de l'année qui est le Probatoire ou le BAC 1 ont officiellement démarré le lundi dernier et se poursuivent jusqu'au vendredi. Ils sont au total 60.620 candidats à composer cette année soit 46.406 pour l'enseignement général et 14.214 pour l'enseignement technique. Répartis dans 155 centres d'écrit sur l'ensemble du territoire national, ils sont à pied d'œuvre depuis le début de la semaine dans un calme et bon ordre pour être aux portes du baccalauréat l'an prochain,

diplôme donnant accès aux études universitaires.

Un tour dans différents centres d'écrit et on note un dispositif sécuritaire composé des agents de police et de la gendarmerie qui aident par leur concours au bon déroulement. C'est le lieu de remercier le corps enseignant qui malgré les divers troubles a fini par faire passer l'intérêt des élèves et à priser sur la voie du dialogue que celle de la confrontation, en organisant des cours de rattrapage et en s'employant de son mieux pour que les programmes soient terminés et que les candidats soient mieux outillés pour cet examen. Au-delà de ces considérations, on constate avec amertume cette année une baisse d'effectif par rapport à l'année dernière. Dans la région de la Kara par exemple, on a 5.619 candidats au lieu de 6.718 soit une baisse de 14%, une disparité plus large selon qu'il s'agisse de fille ou garçon. Ainsi toujours dans la région de la Kara, on a 1.632 candidates cette année au lieu de 2.050 la session dernière et 3.987 candidats au lieu de 4.468.

Quoiqu'il en soit malgré la plainte de certains candidats le premier jour d'écrit qu'il y a des sujets hors programme, tout semble porter vers l'optimisme et on attend vendredi, la clôture du premier examen de l'année académique pour recueillir les impressions finales des différents candidats. ■

Ella

## Le monde paysan de Dapaong bénéficie des équipements agricoles

# 149 égreneuses de maïs et 9 décortiqueuses remises par le Chef de l'Etat

**L'**une des priorités qu'avait annoncé le Chef de l'Etat au début de son mandat et au début de cette année reste « l'Appui au développement agricole ». C'est dans cette perspective que de nombreuses actions ont été entreprises pour revaloriser ce secteur. Poursuivant ses actions en faveur du monde rural, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a remis au monde paysan samedi dernier à Dapaong des équipements agricoles. C'est au total 149 égreneuses de maïs et 9 décortiqueuses qui ont été remis aux agriculteurs. Ce matériel vise à contribuer à l'atteinte des objectifs du Projet d'Appui au développement Agricole au Togo (PADAT). La cérémonie de remise s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, des autres acteurs du développement du Togo ainsi que des autorités locales ; occasion pour le



ministre Ouro Koura Agadazi de convier les bénéficiaires à une utilisation à bon escient du matériel. Plusieurs producteurs ont également été élevés au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole. Aussi une campagne de sensibilisation a été organisée pour expliquer à la population de Dapaong que le gouvernement entend assurer le bonheur de toutes les couches de la population et principalement les personnes vulnérables dans les secteurs agricoles de l'élevage et de la pêche. Il faut dire qu'équiper le monde agricole est l'une des attentes majeures formulées lors du 6<sup>ème</sup> forum national du paysan. ■



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

### Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

### Comité de Rédaction

Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice

### Correcteur

S. Didier

### Infographie

Raphaël AHIALE

### Adresse

Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

### Imprimerie

La Colombe

### Tirage

2000 exemplaires

## Le Togo opte pour une politique de positionnement et de promotion de ses cadres dans les organisations internationales

**L**e Togo est membre de 38 organisations internationales avec seulement 140 de ses cadres qui travaillent dans les institutions et organisations internationales selon des statistiques données par le ministère des affaires étrangères. Le constat d'une sous-représentation du Togo dans les organismes internationaux est avéré et il faut y remédier. Une cellule de promotion et de placement des togolais dans les organisations et institutions internationale a été lancée lundi dernier par le Ministre des Affaires Etrangères Robert DUSSEY en présence plusieurs cadres du ministère et un parterre de journalistes. Cette cellule se veut un cadre d'assistance et de conseil pour



les postulants et ceux qui sont déjà en fonction dans les instances internationales. Une plateforme existe désormais et permet aux uns et aux autres d'avoir les

informations sur les différentes opportunités. Cette plateforme est créé sur le site du ministère n o t a m m e n t [www.diplomatie.gouv.tg](http://www.diplomatie.gouv.tg). La plateforme en question se

chargera de faire des recherches relatives aux postes vacants aux avis de recrutements et éventuellement, aux offres de bourses et stages. Pour le chef de la diplomatie togolaise, cette initiative s'inscrit : « Dans une dynamique de renouveau caractérisée par une diplomatie au service du développement économique. Cette nouvelle orientation implique le renforcement de notre réseau diplomatique et de la présence du Togo au sein des institutions internationales »

Cette politique de positionnement s'élargie à tous les togolais quel que soit leurs lieux de résidence, la seule restriction étant celle de la compétence et de l'excellence. ■

PF

## Le dialogue politique achoppe sur la question d'un médiateur La piste de Mgr Nicodème Barrigah évoquée

Ouvert depuis lundi le dialogue togotelecom comme on le désigne si bien a buté hier mardi sur la question d'un médiateur. L'opposition dans son ensemble souhaite la présence d'un médiateur qui pourrait rapprocher les points de vue en cas de divergence avérée sur certains points. Le pouvoir n'y verrait pas d'inconvénient et on se dirige vers le choix de Mgr Nicodème Barrigah pour jouer ce rôle. Le choix du prélat fait l'unanimité au sein de la classe politique mais il va falloir attendre la séance de ce mercredi pour confirmer cette information qui circule déjà dans les milieux politiques. Ce n'est pas un exercice nouveau pour l'homme qui a présidé la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Plusieurs recommandations de cette institution figurent d'ailleurs en bonne place parmi les 12 points retenus pour ce dialogue exclusivement réservé aux partis



parlementaires.

Sur les 12 points énumérés trois demeurent très sensibles il s'agit des conditions d'éligibilité du Président de la République, la durée et la limitation du mandat présidentiel, le mode de scrutin pour toutes les élections.

### Les conditions d'éligibilité du PR

Les conditions d'éligibilité du Président de la République feront sans doute partie des sujets qui vont capitaliser les attentions au cours de ce dialogue. L'article 62 de la

constitution de la IV république essaye d'énumérer les conditions.

D'abord la question de la nationalité togolaise « être exclusivement de nationalité togolaise de naissance ». Cette disposition sera-t-elle maintenue ou touchée? Va-t-on relancer le débat sur le renoncement à la double nationalité pour postuler aux plus hautes fonctions? La question d'âge pour être candidat pourrait également intéresser; on a le plancher 35 ans mais pas le plafond faut-il

songer ? L'autre aspect qui pourrait nourrir de vives discussions par rapport aux conditions d'éligibilité reste l'obligation de résider douze mois au moins sur le territoire avant l'élection.

### La durée et la limitation de mandat présidentiel

Ce serait sans doute la grande attraction de ce dialogue le sujet relatif à la limitation du mandat présidentiel. L'article 59 de la constitution dit que le Président de la République est élu pour un mandat de 5 ans et qu'il est rééligible. Le grand débat actuel au sein de la classe politique est d'en arriver à une limitation du mandat présidentiel à un tour renouvelable une fois comme le stipulait la constitution de 1992. Un débat inutile sur la rétroactivité ou non de la nouvelle loi pourrait épicer les discussions. Ce sera un véritable combat pour l'opposition qui il faut le dire a la peur bleue de rencontrer Faure Gnassingbé à la

présidentielle de 2015. Le Togo ne sera pas le premier pays à expérimenter cette situation politique déjà vécue au Sénégal avec Abdoulaye WAAD.

### Le mode de scrutin

Face à la difficulté de parler d'une même voix l'opposition togolaise pourrait compter sur un mode de scrutin à deux tours pour régler son épineuse question de candidature unique. La constitution en l'état actuel parle tout simplement d'une élection du Président de la République au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

D'autres sujets non moins importants concernent le régime politique qui sans doute règlera la question des prérogatives du chef du gouvernement. On n'oubliera pas également les réformes qui pourraient toucher certaines de nos institutions notamment la Cour Constitutionnelle et la HAAC. ■

P. Fabrice

## Entretien entre Faure Gnassingbé et Alassane Ouattara hier à Abidjan

Le Président de la République togolaise était en visite hier en Côte d'Ivoire. Une visite qui lui a permis d'aborder certaines questions relevant de la coopération bilatérale entre les deux pays et la sécurité dans la sous-région voici le communiqué de presse rendu public par la présidence ivoirienne à l'issue de cette visite

### Communiqué de la présidence ivoirienne

Le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, s'est entretenu, ce mardi 20 Mai 2014, à sa Résidence de Cocody-Riviera Golf, avec son homologue togolais, le Président Faure Essozimana GNASSINGBE, arrivé à Abidjan, en fin de matinée, pour une visite d'amitié et de travail de 24h.

Au terme de leur entretien, le Chef de l'Etat a exprimé sa gratitude au Président Faure GNASSINGBE pour cette visite et les marques d'attention à son endroit qui traduisent leurs liens d'amitié et de fraternité ainsi que "les relations particulières entre la République togolaise et la Côte d'Ivoire" depuis l'époque des Présidents Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et GNASSINGBE Eyadema.

Le Président Alassane OUATTARA a, ensuite, rassuré son homologue sur sa parfaite santé et sa pleine forme,



matérialisées par une reprise pleine et entière de ses charges et de ses activités depuis le début du mois de Mai.

Le Chef de l'Etat a ajouté avoir profité de l'occasion de cette visite pour évoquer, avec son homologue togolais, l'état des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et le Togo ainsi que les problèmes de la sous-région avec, notamment, les situations au Mali, au Nigéria et en Guinée-Bissau.

Sur les questions sous-régionales, le Président de la République s'est félicité de l'aboutissement heureux du processus électoral en Guinée-Bissau grâce aux efforts conjugués de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la Communauté internationale, avant d'indiquer que l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine a un rôle important à jouer dans la résolution des conflits qui affectent l'Afrique de l'Ouest.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a tenu à

féliciter son homologue togolais pour le soutien qu'il lui a apporté durant son mandat à la tête de la CEDEAO et lui a dit à quel point le peuple ivoirien est attaché et reconnaissant au peuple togolais.

Le Président Faure GNASSINGBE a, pour sa part, tenu à remercier son "ainé", le Président Alassane OUATTARA, pour l'aimable invitation qu'il a bien voulu lui adresser et l'a félicité pour son "impressionnant bilan" à la tête de la CEDEAO.

Pour le Président togolais qui a révélé avoir fait partie des Chefs d'Etat qui ont insisté auprès du Président OUATTARA pour qu'il poursuive sa mission à la tête de la CEDEAO, cette démarche n'a pu aboutir car le Chef de l'Etat ivoirien a tenu à se mettre entièrement à la disposition de son pays pour relever les immenses défis qui l'attendent.

Le Président de la République togolaise a ajouté que le travail effectué par le Président OUATTARA à la tête de la Côte d'Ivoire est impressionnant, notamment en matière de paix et de reprise économique, et cela, a-t-il ajouté, est de bon augure pour l'Afrique de l'Ouest car les performances économiques de la Côte d'Ivoire permettent de tirer la sous-région et, particulièrement, la zone UEMOA vers le haut.

Le Président Faure GNASSINGBE a, par ailleurs, indiqué avoir évoqué les situations au Mali et au Nigéria avec son homologue ivoirien.

Sur le Mali, il a souligné avoir déploré et condamné avec le Président OUATTARA, les affrontements de Kidal, d'autant plus qu'il n'est pas question que la paix et la stabilité soient remise en cause dans ce pays, après tous les efforts consentis par la communauté internationale et, notamment, la CEDEAO sous le leadership du Chef de l'Etat ivoirien pour ramener la quiétude dans cet Etat.

S'agissant du Nigéria, le Président Faure GNASSINGBE a souligné avoir exprimé sa compassion et celle de son homologue ivoirien aux familles des lycéennes enlevées à Chibok dans l'Etat de Borno par la secte islamiste Boko Haram, avant d'appeler à une mobilisation internationale pour venir à bout de ce fléau indigne de notre sous-région.

Pour terminer, le Président de la République togolaise a souhaité bonne chance aux Eléphants de Côte d'Ivoire pour leur participation à la prochaine coupe du monde de football qui se déroulera au Brésil en Juin prochain.

Le Président Faure GNASSINGBE a quitté Abidjan, pour Lomé, en milieu d'après-midi. ■

## Réhabilitation de la voirie interne et des réseaux divers au Port Autonome de Lomé La BOAD octroie un prêt de 25 milliards de francs cfa

25 milliards de nos francs voilà le prêt accordé au Port Autonome de Lomé pour réaliser un projet, celui de la réhabilitation de la voirie interne et des réseaux divers au port de Lomé. Il s'agit d'un financement du projet qui devrait permettre aux autorités portuaires d'effectuer des travaux de réhabilitation des voies et aires de circulation vétustes au sein du port, de la reconstruction du système d'assainissement, on parle aussi de l'extension du réseau d'adduction d'eau potable, de la rénovation du réseau de câble électrique et téléphonique, de l'élargissement des artères principales, les aires de

stationnement, les couloirs d'entrée de sortie. Ces travaux une fois réalisés devraient renforcer la compétitivité du port de Lomé.

La signature de l'accord s'est déroulée lundi dernier entre M Christian ADOVELANDE Président de la Banque Ouest Africaine de Développement BOAD et le Directeur Général du Port Autonome de Lomé le Contre-Amiral Fogan ADEGNON. Le Président de la BOAD a insisté sur la dimension régionale de ce projet : « Le Port de Lomé a une vocation internationale puisqu'il dessert, en plus du Togo, le Burkina-Faso, le Mali et le Niger dont les importations et exportations représentent plus de 20% du



volume de ses activités. De plus, le Port permet à certains navires de grande capacité de réaliser des opérations de transbordement qui représentent plus de 5% du

volume global du trafic. Ainsi, le présent projet contribuera à l'intégration régionale et au développement des échanges entre le Togo et ces pays.»

Pour sa part, le Contre-Amiral Fogan ADEGNON a salué le « partenariat légendaire » instauré en 1995 et rappelé que cet accord constitue la quatrième intervention de la BOAD au profit du Port autonome de Lomé. Par ailleurs, il a indiqué que « le Port autonome de Lomé connaît aujourd'hui d'énormes investissements qui vont lui permettre de se hisser définitivement au rang des ports les plus modernes de notre sous-région »

Ce prêt de 25 milliards de FCFA porte à 43 milliards de FCFA, le montant total des engagements de la BOAD au profit du Port Autonome de Lomé. ■

La Rédaction

## Conseil National de la Jeunesse Vers une résolution de la crise, de nouvelles élections attendues



Créé par arrêté N013/14/MDBAJEJ/CAB du 03 Avril 2014, c'est le 16 Mai dernier que le comité ad' hoc de renouvellement des instances du Conseil National de la Jeunesse a organisé une conférence de presse à la chambre du commerce à Lomé pour divulguer aux médias l'objet de sa composition ainsi que les tâches qui l'attendent. Composé de 9 membres dont deux à titre d'observateur (Ministère du Développement à la base et le Ministère de l'administration territoriale) et ne regroupant que des associations de jeunesse non impliquées dans le processus électoral précédent dissout, le comité ad' hoc a un chronogramme bien chargé dans un délai de six (6) mois. Il s'agira : d'élaborer une feuille de route pour la conduite du processus de renouvellement des instances du CNJ ; de

proposer des amendements aux textes régissant le fonctionnement du CNJ et de procéder à l'audit du fichier des associations inscrites au CNJ du 19 mai au 18 juillet 2014. Pour D'Almeida Yéma Kossi de la jeune Chambre Internationale du Togo et président du comité ad' hoc de renouvellement des instances du conseil National de la Jeunesse : « du 24 juillet au 20 août 2014 seront organisées toutes les opérations de renouvellement des instances dans les préfectures et régions. Il sera dresser le procès-verbal de l'élection à chaque niveau sur toute l'étendue du territoire ; aussi un congrès national électif dont le lieu sera à définir se tiendra du 25 au 26 août 2014 et enfin l'élaboration d'un rapport général sur le processus de renouvellement des instances du CNJ à Lomé du 27 au 30 août 2014 ». Il faut rappeler que le comité ad' hoc de renouvellement des instances du Conseil National de la Jeunesse a vu le jour après l'annulation du processus électoral ayant conduit à l'élection du nouveau bureau du CNJ le 21 février 2014 par un arrêté du Ministère du développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes. En effet le processus de renouvellement des instances du CNJ a été émaillé de nombreuses irrégularités et des cas graves de fraudes passant de faux mandats aux associations fictives ainsi que des interprétations diversifiées des textes. ■

Keyewa

## Dialogue politique La majorité silencieuse se fait entendre



Les partis parlementaires participent depuis lundi à un dialogue politique qui devrait aboutir sur des réformes institutionnelles et constitutionnelles. A la salle de conférence de Togotelecom où se tient les pourparlers, les hommes politiques tenteront d'accorder leur violon sur certaines réformes qui seront transmises à l'Assemblée Nationale pour vote après bien sûr un débat comme cela se fait dans toute démocratie. Cet énième dialogue a suscité au sein de l'opinion des réactions. Vendredi dernier, la majorité silencieuse est sortie de son

silence. Lors d'un point de presse tenu à Lomé, la majorité silencieuse est revenue sur certains incidents qui ont perturbé la quiétude des togolais notamment la marche organisée par l'opposition le 26 avril dernier veille de la commémoration de la fête de l'indépendance.

La majorité silencieuse semble ne pas s'inscrire dans la logique du dialogue devant déboucher sur des réformes. ■

**L'intégralité du communiqué ayant sanctionné le point de presse de la Majorité Silencieuse à lire à la page 7**



## Phase III du projet de promotion de la culture de paix L'ATDPDH organise un atelier à l'intention de dix partis politiques

Dans le cadre de la mise en œuvre de la 3ème phase de son projet de « Promotion de la culture de paix par l'éducation à la tolérance », l'Association Togolaise de Défense et de la Protection des Droits Humains ATDPDH a organisé la semaine dernière un atelier de formation des points focaux tolérance des partis politiques désignés. Cet atelier qui vise à renforcer les capacités des 20 militants issus des 110 partis politiques sur les vertus de tolérance à

promouvoir a été lancé en présence du directeur de cabinet du ministre des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, et d'autres partenaires et personnalités.

Dans son discours de lancement M. LaréYempabou, directeur de cabinet du ministre des droits de l'homme, a insisté sur la culture de la paix, valeur essentielle mais difficile à préserver. Pour lui

seule la tolérance et l'acceptation de l'autre peuvent efficacement contribuer à sauvegarder cet acquis : « l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la citoyenneté, le respect des libertés fondamentales, l'acceptation de l'autre, la reconnaissance des droits universels de la personne humaine ne font que traduire l'expression de la tolérance dans les faits » Il a exhorté les participants à œuvrer pour l'éradication des différentes formes

d'intolérance que sont les violences en tous genres, l'incompréhension, le refus de dialogue et d'acceptation de l'autre malgré notre partage d'une commune destinée,... Il a par ailleurs précisé que cet atelier va dans la droite ligne de la politique de réconciliation du gouvernement togolais et assure l'ATDPDH du soutien du ministère des droits de l'homme ainsi que de tout le gouvernement togolais.

Rappelons que cet atelier est organisé en partenariat avec le

Réseau des Associations et ONG Togolaises pour l'Education aux Droits de l'Homme RAOTEDH et la société civile avec le concours financier de l'Institut allemand des relations culturelles étrangères, IFA Institut fürAuslandbeziehungen. Il est destiné à dix partis politiques notamment le PDR, CDPA, OBUTS, CAR, UNIR, PDP, ANC, CPP, PRR et SursautTogo. ■

*Démocrate K.*

## « Soir au village » Acte IV est prévu le 06 juin prochain Le Gong, instrument traditionnel, au cœur de l'événement

La quatrième édition de « Soir au village », soirée qui met en valeur nos valeurs traditionnelles vient d'être lancée. Plusieurs particularités caractériseront cette nouvelle édition notamment le lieu. Se déroulant habituellement au Byblos night club, l'événement aura lieu cette année au VIP club Bois d'Ebène le 06 juin prochain à partir de 22 heures. Loin d'être une simple soirée artistique « Soir au village » est un événement socioculturel qui prêche les bonnes mœurs traditionnelles et sensibilise tous les citoyens togolais et résidant à échanger, se ressourcer, découvrir, faire valoir et surtout à perpétuer les usages et coutumes de son village tout en participant à son développement. L'événement est toujours caractérisé par une atmosphère de retrouvailles et de convivialités où tout le cadre est entièrement transformé par une décoration atypique en un village imaginaire depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur et où différents démonstrations, concours et jeux dotés de prix sont organisés.

Chaque édition est axée sur un thème précis. « Soir au village » 2014 ne dérogera pas à la règle et a opté cette année pour « le Gong », un instrument traditionnel servant à véhiculer des messages et annonces important à la communauté. Longtemps utilisé et adopté par nos ancêtres, le gong était enraciné dans les mœurs de tous les Togolais qui s'en servaient pour convoquer, invoquer, célébrer, soigner, communiquer, etc. M. LAWSON LatéYayra n'a d'ailleurs pas tari des mots sur son importance à travers l'événement: « Cette quatrième édition ayant pour sujet « Le gong » est un rappel de l'importance et de l'utilité des outils traditionnels dans la musique et la communication. Très indispensable et serviable jusqu'à nos jours, le gong est aussi le socle du progrès et de l'évolution de l'information et de la technologie. Il finit par se rendre nécessaire à chaque instant que survient un événement heureux ou malheureux peu lui importe, c'est un



excellent instrument de communication, de musique et d'information qui participe plus que jamais à l'amélioration et à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications.»

« Soir au village » 2014 va enfin gongonner le 06 juin prochain en vue de la préservation de la paix et de la cohésion de tous les peuples togolais, lutter contre les facteurs conduisant au tribalisme et à la discrimination, rappeler l'importance du vivre ensemble et l'acceptation de l'autre et surtout encre des pratiques traditionnelles notamment les accoutrements dans nos quotidiens, tout ceci avec le concours de Togocel. Le rendez-vous est donc pris. ■

*Lebema Ella*

## Mauvais départ pour le Championnat D1 de football Le Stade de Bassar suspendu pour cause de violence

Les plus grands championnats du monde viennent de prendre fin et c'est justement en ce moment que démarre celui du Togo. Longtemps attendu, le championnat de football de première division a finalement démarré et sera à sa 5e journée ce mercredi. A peine démarré et les sanctions tombent déjà. Ce sont les supporters du club de Bassar Gbikinti qui s'illustrent déjà négativement. Ce qui vaut à leur club une suspension de son stade pour deux matchs plus une amende de 500 000 FCFA. Le club devra jouer ses deux matchs à Atakpamé qui supportera également le supplément des frais de déplacement des équipes visiteuses.

En effet tout remonte à la 3e journée lors du match Gbikinti contre AS Togo Port Selon la

Commission, il est suffisamment établi à partir des rapports des officiels de match et des éléments de faits versés au dossier que les actes de violence, notamment les jets de projectiles et d'autres objets aux arbitres et à certains membres de l'équipe de l'AS Togo Port ainsi que les injures survenues lors de la rencontre ont été coordonnés et perpétrés par des supporters de Gbikinti.

Visiblement tout porte à croire que les campagnes de sensibilisation sur le fairplay et la non-violence sur nos stades ont du mal à passer auprès de certains acteurs de football notamment les supporters. Lors de la saison passée, plusieurs clubs avaient vu leur stade suspendu pour cause d'actes antisportifs. ■

*Fab*

## Le gouvernement ferme la LIMUSCO

C'est l'une des décisions du Conseil des Ministres tenu hier. Il s'agit de la fermeture de la Librairie des Mutuelles Scolaires (LIMUSCO).

Cette décision fait suite à la chute du chiffre d'affaire dû notamment à l'augmentation de la charge salariale pour renchérissement démesuré du prix des articles scolaires, aux méventes dues à la concurrence du secteur informel et au caractère saisonnier de ces articles.

En dépit des efforts dans ce secteur, il est apparu que la LIMUSCO n'est plus viable. La LIMUSCO bénéficiait des subventions de l'Etat ce qui lui permettait de vendre à un coup réduit les articles scolaires. ■

# Point de Presse des Mouvements et associations Membres du MJPG (la Majorite Silencieuse)

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Je voudrais, avant tout propos, au nom des mouvements et associations constitutives de la majorité silencieuse de la population togolaise, vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Comme vous vous en doutez, face à certains enjeux, nous aurions tort de nous exclure du débat politique car le choix du silence ne nous dénie pas le droit de nous faire entendre lorsque l'avenir de notre pays nous interpelle.

Mesdames et Messieurs,

Les pères fondateurs de la République nous ont laissés en héritage une belle histoire de lutte pour la conquête des libertés. Cet héritage appartient à tous les fils et filles du Togo et non aux imposteurs qui s'en prévalent de façon exclusive, et qui en font leur seul fonds de commerce politique, en essayant maladroitement de réécrire l'histoire.

Cette mise au point nous permet d'évoquer les récents incidents qui ont encore perturbé la quiétude de nos populations et contrarié les efforts inlassables que déploie le Gouvernement pour renforcer la Paix sociale.

Le 26 avril 2014 en effet, une certaine opposition avait organisé une énième marche. Ce n'était ni plus ni moins que de la provocation, parce que les objectifs visés par cette marche et les conditions de son organisation ne résistent pas à l'analyse.

Mesdames et Messieurs,

Cette opposition là, fidèle à sa logique de défiance de l'autorité publique, avait tracé et maintenu un itinéraire choisi à dessein, en créant comme d'habitude, une situation présentant des risques sécuritaires réels, qui ont nécessité l'interdiction de cette marche qui visait, essentiellement, «à exiger l'organisation des élections locales ainsi que le dialogue politique, nécessaire pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles, suggérées par l'Accord Politique Global (APG)».

Ainsi, l'APG qui reste une particularité du Togo, créé pour les besoins du dialogue, tend à se muer en une mégastucture, que l'on voudrait placer au-dessus de toutes les Institutions consacrées par la Constitution, et que l'on brandit comme une entité incontournable et indiscutable dans le fonctionnement d'une bonne Démocratie.

Or, le champ d'exercice par excellence de la Démocratie est et demeure l'Assemblée nationale, dont la composition est l'expression de la volonté populaire.

C'est pourquoi, nous condamnons fermement les marches intempestives de cette opposition désemparée, et demandons à ces responsables, de cesser d'instrumentaliser nos compatriotes en les envoyant dans la rue, et en priant chaque fois qu'il y ait, au cours des affrontements qu'ils recherchent à tout prix avec les forces de l'ordre, quelques blessés, pour ameuter l'opinion internationale, sur la violation massive des Droits de l'Homme au Togo.

Car l'on ne saurait construire une vraie Démocratie, si l'on ne se soumet que de façon sélective aux lois favorables, en exigeant en permanence des dialogues au sujet de toutes lois ayant l'effet contraire, avec, en point de mire, non pas l'intérêt général, mais les intérêts de groupe.

Du reste, au sujet des réformes constitutionnelles et de l'alternance démocratique dans les pays européens que nous tenons en référence, il existe encore des Rois à vie et des dirigeants dont le nombre de mandats est illimité, ainsi que d'autres formes d'organisation qui concilient les réalités sociologiques et les exigences d'une gouvernance moderne.



L'Allemagne et l'Angleterre ne sont elles pas plus développées que le pays qu'on cite à foison en exemple ?

Savez-vous que le Président Allemand occupe une fonction de prestige purement honorifique ?

Pouvez-vous nous donner le nom du Président Allemand ?

Le vrai Chef de l'Etat dans cette grande démocratie est une chancelière dont le mandat n'est point limité. L'opposition togolaise ne veut véritablement pas de réforme qui n'inclut l'exclusion de son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE du processus électoral. Elle exige une loi rétroactive, en ignorant superbement les racines du drame ivoirien.

Pourquoi sur cette lancée ne décréterait elle pas que tout candidat aux élections présidentielles devrait être Togolais de père et de mère tous Togolais ? Et que tout candidat malheureux aux élections présidentielles serait recalé pour deux mandats avec effet rétroactif ?

Sérieusement pour tout démocrate éclairé, l'alternance reste soumise à la décision souveraine du peuple qui, seul, peut décider du moment où il estime devoir user de ce droit constitutionnel.

Il s'ensuit que ce qui importe à nos yeux, c'est le droit au vote ainsi que l'organisation régulière d'élections justes, transparentes et crédibles, qui nous permettent d'exprimer librement nos choix à travers les urnes, dans les conditions d'exercice d'une vraie consultation populaire.

De ce fait, l'exploitation honteuse de la faiblesse de nos ressources nationales à des fins de mobilisations de plus en plus impopulaires, ne saurait être assimilée à un projet de société.

Pas plus que la critique sans discernement et le blocage de toute action publique ne sauraient remplacer un programme de gouvernement.

Aussi, nous, Togolaises et Togolais qui semblons voir poindre des lueurs d'espoir, affirmons notre refus catégorique à toute aventure politique aux cotés de ceux qui se réclament de cette opposition petite bourgeoise dont les leaders vivent avec leurs épouses et leurs enfants comme des princes.

Car, c'est au prix de lourds sacrifices que notre pays a retrouvé un climat social que beaucoup lui envient aujourd'hui.

Il est très contestable que le Togo soit le pays calamiteux, la caverne d'Ali baba que décrivent ceux qui embouchent plus souvent que de raison, les vuvuzelas de la désinformation et de l'intoxication.

Et, de fait, nous sommes désolés si dans l'entendement de cette opposition minoritaire décadente et inconsolable une bonne Démocratie est un système dans lequel toutes ses propositions seraient acceptées et toutes ses conditions, satisfaites.

D'autant qu'au regard des exemples que nous montre l'histoire contemporaine, nous sommes plutôt enclins à croire que tous les opposants, généralement manipulés

par des forces étrangères, qui ont prétendu avoir libéré des peuples, n'ont réussi qu'à déstabiliser des Etats prospères en y introduisant l'anarchie et le désordre.

Au Togo, si l'on y regarde avec lucidité, nous vivons aujourd'hui dans l'un des pays les plus libres au monde, où l'on peut marcher tous les samedis pendant quatre années, même pour des revendications sans fondement. Oui, le seul pays au sud du Sahara, où un groupuscule en perte de vitesse peut exiger avec complaisance ou par opportunisme une révision constitutionnelle enrobée dans le vocable aseptisé de réformes institutionnelles et constitutionnelles sans déclencher un tsunami de réprobation couplé de rodomontade de sanction

Certes, le chemin est encore long, et les défis demeurent immenses pour réduire et corriger la fracture, les injustices et les inégalités sociales. Nous le savons. Mais nous savons aussi que les diseurs ne sont pas nécessairement les faiseurs et qu'un opposant téméraire, opiniâtre et intransigeant n'a pas forcément l'étoffe et le charisme d'un grand Président.

Le Togo ne saurait donc se soumettre au diktat méprisant raciste au parfum colonial et néocolonial d'une certaine communauté internationale dont les exigences démocratiques sont à deux vitesses.

C'est dire que le Togo, Etat dont la souveraineté appartient au peuple qui a déjà prouvé sa maturité politique, doit avancer selon ses réalités historiques et sociologiques, et opérer ses propres choix à son rythme, sans s'obliger à copier, sous forme de clonage, des systèmes de gouvernance qui restent à parfaire.

En conséquence de quoi, nous exigeons, dans le strict respect des principes qui fondent la Démocratie, que l'Assemblée nationale retrouve toutes ses prérogatives et un fonctionnement normal, en devenant le cadre de référence des débats relatifs aux réformes politiques, où tout démocrate authentique sache s'incliner devant les choix de la majorité, sans chercher systématiquement à tricher avec la notion de consensus.

Il s'agit avant tout, de prendre l'entière responsabilité devant l'histoire, d'être conscients de ce que nous devons, tous ensemble, travailler à l'amélioration de nos conditions de vie et de travail, d'être plus unis et solidaires que jamais autour des idéaux de la République, et de veiller impérativement à maintenir le cap pour aller encore plus loin, toujours plus loin.

Tant il est vrai que nul ne peut nier aujourd'hui, qu'en dépit des circonstances et des effets corrosifs de la mondialisation, le Togo qui revient de loin, est de nouveau sur les rails de la modernité et du développement. C'est la preuve incontestable que le Président Faure Essozimna GNASSINGBE est l'objet de critiques injustifiées, de procès d'intention et de préjugés mesquins qui, se rapportant tous à son origine familiale, tendent vainement de le discréditer et de lui dénier son leadership éclairé, soutenu par des compétences et des qualités managériales avérées.

Sa victoire à la prochaine élection présidentielle à laquelle il ne saurait se dérober ne fait aucun doute, parce qu'il n'aura nul besoin de faire campagne. Ses réalisations parlent déjà pour lui et peu importe que le scrutin soit à un, à deux, à cinq ou à dix tours.

Qu'il soit donc entendu que cette décision nous engage et que personne n'est mieux qualifié que nous pour savoir ce que nous voulons.

Tel est, Mesdames et Messieurs, le point des informations que nous tenions à partager avec vous.

Merci de votre attention et bon retour dans vos rédactions respectives. ■

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail-liberté-Patrie

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION



# agetur - TOGO

Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre

## PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL AU TOTO (PERI)

COMPOSANTE 1 : ACCES ET RETENSION

VOLET : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT

### FOURNITURE ET LIVRAISON SUR SITE DE MOBILIER AUX ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS (ENI) DE NIAMTOUGOU, SOTOUBOUA ET ADETA

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/PERI/AGETUR-TOGO/2014

Lomé, le 16/05/2014

1. Le présent Avis d'appel d'offres national suit l'Avis Général de Passation des Marchés du projet paru dans le numéro wb1115 du 1<sup>er</sup> mars 2011 de « Development Business ».

2. La République Togolaise a obtenu une subvention de la Banque Mondiale par les fonds catalytiques de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA-EPT) pour le financement partiel du coût de la fourniture et de la livraison sur site de mobilier aux écoles normales d'instituteurs (ENI) du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre des Marchés de fourniture de mobilier scolaire, objet du présent appel d'offres national.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO), agissant au nom et pour le compte du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation de la commande répartie en trois (03) lots. L'allotissement se présente comme suit :

**Lot n°1 : Fourniture et livraison sur site de mobilier à l'ENI de Adéta**

**Lot n°2 : Fourniture et livraison sur site de mobilier à l'ENI de Sotouboua**

**Lot n°3 : Fourniture et livraison sur site de mobilier à l'ENI de Niamtougou**

Pour chaque lot, la consistance des fournitures est indiquée dans le tableau ci-après :

N° DE PRIX	DESIGNATION	Quantité
100	Fourniture de bureau standard	9
200	Fourniture de bureau du Directeur plus retour	1
300	Fourniture de chaise du Directeur	4
400	Fourniture de chaise visiteur	14
500	Fourniture de fauteuil dossier haut du Directeur	9
600	Fourniture de fauteuil du Directeur	1
700	Fourniture de mini salon complet	1
800	Fourniture de table en bois teck pour ordinateur (modèle 1)	6
1100	Fourniture de chaise en bois teck pour professeur	86
1200	Fourniture de chaise semi métallique	480
1300	Fourniture de bancs semi métalliques bourrés pour Amphi	32
1400	Fourniture de table basse pour serveur et onduleur	2
1500	Fourniture d'armoire de rangement en bois teck	11
1600	Fourniture de rayonnage pour rangement des livres	22
1700	Fourniture de table semi métallique	270

Le délai de livraison des fournitures pour chaque lot est de six (6) semaines soit **un virgule cinq (1,5) mois**.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (1), deux (2) ou les trois (3) lots. Les marchés seront attribués par lot ou par groupe de lots suivant la combinaison la plus économique pour le Maître d'Ouvrage en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire.

4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé – Tél. : (+228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 – Fax : (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres à la même adresse à partir du 16/05/2014 aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des documents suivants :

**Pour les entreprises nationales/communautaires**

- carte d'opérateur économique en cours de validité ;

- extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;

- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres ;

- Quitus fiscal/ des impôts datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres ;

- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres ;

- Attestation de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres ;

- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

**Pour les entreprises étrangères**

- extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;

- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres ;

- Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;

- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

**NB : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées**

7. Les spécifications de qualification comprennent :

- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des deux (2) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de soumission des offres, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés en défaveur du soumissionnaire. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés ;
- avoir réalisé une moyenne de chiffres d'affaires (en marchés de fourniture de mobilier) au cours des trois (03) dernières années supérieure ou égale à **une (01) fois le montant de son offre dans le domaine de la menuiserie métallique et/ou de la menuiserie bois** ;
- avoir réalisé à titre d'entrepreneur principal au moins deux (2) marchés dans le **domaine de la menuiserie métallique et/ou de la menuiserie bois** au cours des cinq (5) dernières années qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel ;
- la justification de facilités de crédit bancaire ou d'avoir liquide couvrant un montant minimum de 50% le montant hors taxes de son offre pour chaque lot ;
- la mise à disposition des ateliers de fabrication des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution de la commande.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux **ne s'appliquera pas**.

8. Le Dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse indiquée au **point 5** ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé « AGETUR Fonctionnement N°701 012 140 033 56 02 » ouvert à ECOBANK Lomé.

9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres National délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées au secrétariat de la direction technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, **le lundi 16 juin 2014 à 09 heures TU** au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement le même jour, dans la salle de conférence de l'AGETUR-TOGO, **le lundi 16 juin 2014 à partir de 09 Heures 30 mn TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une **Garantie de Soumission** dont le montant (en francs CFA) est fixé à **deux millions cinq cent mille (2 500 000)** pour chaque lot.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR-TOGO,

1337, boulevard Jean Paul II

Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84

Fax: (228) 22 26 46 53

Email: [ageturtogo@yahoo.fr](mailto:ageturtogo@yahoo.fr)

LOME - TOGO

La Direction Générale